

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 02515

Numéro SIREN : 483 721 429

Nom ou dénomination : GRADICOM

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2019 sous le numéro de dépôt 11190

IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2018

Exercice ouvert le	01/10/2017	et clos le	30/09/2018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-2 quinquies C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SARL GRADICOM		COMPTES APPROUVES PAR L'AGO DU 12/02/2019 LE P.D.G. Le Gérant	
SIRET	4 8 3 7 2 1 4 2 0 0 1 5		
Adresse du principal établissement:			
138 Cours Général De Gaulle			
33170 GRADIGNAN			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Commerce de détail de matériels de télécommunication	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	--	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %	61 996	Bénéfice imposable à 28%	36 880	Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %	38 120				
2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %				
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées art. 238quindecies
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines		Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs		Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :						
Dans le secteur productif, art. 244 quater W				Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X		

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Viseur conventionné ☐Visa : CGA ☐

Nom, adresse, téléphone, Télécopie

- du professionnel de l'expertise comptable : SARL POLE EXPERTS

7 Rue Pasteur 33210 LANGON

Tél : 05 57 98 11 88

- du conseil :

Tél :

- de l'association agréée :

Tél :

- N° d'agrément de l'AA :

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD
2018

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

F

RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		(c)				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)				
Montant des distributions		(e)				
autres que celles visées en (a),		(f)				
(b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		(g)				
		(h)				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		(i)				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)				
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)		

G

RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL – tous les associés ; - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1				5	6	7	8	
USSE Anthony 14, Bis Rue AVIGDOR 33600 PESSAC Travailleur non salarié	1 174	2017	12 000					
USSE Anthony 14, Bis Rue AVIGDOR 33600 PESSAC Travailleur non salarié	1 174	2018	36 000					

H

DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLt de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL GRADICOM</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>138 Cours Général De Gaulle 33170 GRADIGNAN</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>		
Numéro SIRET* <u>4 8 3 7 2 1 4 2 9 0 0 0 1 5</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, <u>30/09/2018</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB		
		CX		
		AF	1 700	
		AG	586	
		AI	330 000	
		AJ		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN		
		AP		
		AR	8 500	
		AT	240 079	
		AV		
		AX		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS		
		CU		
		BB		
		BD	780	
		BF		
		BH	11 033	
	TOTAL (II)		BJ	592 093
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	
BN				
BP				
BR				
BT			321 908	
CRÉANCES		BV		
		BX	317 111	
		BZ	156 527	
		CB		
DIVERS		CD		
		CF	493 905	
Comptes de régularisation		CH	17 270	
		CJ	1 306 723	
		CW		
	CM			
	CN			
	CO	1 898 816		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 898 816	
Renvois : (1) Dont droit au bail : <u>102 000</u>		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an		
Immobiliations :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL GRADICOM</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 11 750)	DA	11 750
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	6 250
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	1 175
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	516 922
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	118 644
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	654 742
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	238 795
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	331
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	612 711
	Dettes fiscales et sociales	DY	158 342
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	426
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	1 010 607
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 665 349
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	807 703
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL GRADICOM							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	2 145 968	FB		FC	2 145 968	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	690 465	FH		FI	690 465	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 836 434	FK		FL	2 836 434	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	8 768	
	Autres produits (1) (11)					FQ	9	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 845 212
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	2 098 496	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(90 680)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	156 015	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	11 523	
	Salaires et traitements*					FY	368 283	
	Charges sociales (10)					FZ	138 822	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	14 187
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	5	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 696 892
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	148 319
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 857	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 857	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 261	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 261	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	595	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	148 915	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SARL GRADICOM		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	9 500	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	9 500	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	195	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2 200	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	665	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 060	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	6 439	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	36 710	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 856 569	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 737 924	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	118 644	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	56	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Pénalités, amendes fiscales et pénales	37			
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	158			
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	2 200			
Amortissements des immobilisations	665			
Produits des cessions d'éléments d'actif		9 500		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

Désignation de l'entreprise SARL GRADICOM										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	107 912	KE		KF	229 493	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	8 000	KT		KU	6 500	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	158 604	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	20 000	KZ		LA	7 972	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	92 868	LC		LD	4 071	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	279 473	LO		LP	18 544		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés				IP	780	IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières				IT	7 079	IU		IV	3 954			
TOTAL IV				LQ	7 859	LR		LS	3 954			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	395 244	ØH		ØI	251 992			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1		2		4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	5 704	LW	331 700	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	6 000	MK	8 500	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers			IU		MM	19 328	MN	139 276	MO	
		Matériel de transport			IV		MP	20 000	MQ	7 972	MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			IW		MS	4 110	MT	92 829	MU	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
TOTAL III			IY		NG	49 438	NH	248 579	NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations			IØ		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés			II		2B		2C	780	2D		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	11 033	2G		
	TOTAL IV			I3		NJ		NK	11 813	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	55 143	ØL	592 093	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL SARL GRADICOM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 1 665 349 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 118 644 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/12/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 19 189 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Ouverture d'un établissement à Cognac en avril 2018

Autres éléments significatifs

Ventilation analytique :

Les produits et charges sont affectés aux agences pour leur valeur réelle. Par exception les non affectables au réel ont été répartis soit pour 1/3 soit selon le chiffre d'affaires.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	102 000	228 000		330 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 912	1 493	5 705	1 700
Immobilisations incorporelles	107 912	229 493	5 705	331 700
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 000	6 500	6 000	8 500
- Installations générales, agencements aménagements divers	158 605		19 328	139 277
- Matériel de transport	20 000	7 973	20 000	7 973
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	92 869	4 071	4 110	92 830
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	279 473	18 544	49 438	248 579
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	780			780
- Prêts et autres immobilisations financières	7 079	3 955		11 034
Immobilisations financières	7 859	3 955		11 814
ACTIF IMMOBILISE	395 245	25 992	55 143	592 093

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	229 493	18 544	3 955	251 992
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	229 493	18 544	3 955	251 992
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	5 705	49 438		55 143
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	5 705	49 438		55 143

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2018
Éléments achetés	228 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	228 000

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 912	379	5 705	586
Immobilisations incorporelles	5 912	379	5 705	586
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 917	6 978	6 000	5 894
- Installations générales, agencements aménagements divers	154 015	2 240	19 328	136 927
- Matériel de transport	13 844	4 682	17 800	726
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	92 869	574	4 110	89 332
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	265 645	14 474	47 238	232 881
ACTIF IMMOBILISE	271 557	14 853	52 943	233 467

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 501 943 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	11 034		11 034
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	317 112	317 112	
Autres	156 527	156 527	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	17 270	17 270	
Total	501 943	490 909	11 034
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - fact à établir gradignan	83 388
Clients - fact à établir langon	138 965
Clients - fact à établir Cognac	58 732
Etat - produits à recevoir	14 866
Divers - produits à recevoir	21 153
Total	317 044

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 11 750,00 euros décomposé en 1 175 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 010 607 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	238 796	35 892	146 511	56 392
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	612 712	612 712		
Dettes fiscales et sociales	158 342	158 342		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	758	758		
Produits constatés d'avance				
Total	1 010 607	807 704	146 511	56 392
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	256 426			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	17 756			
(**) Dont envers les associés	332			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 332 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	20 763
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	126
Associés - intérêts courus	38
Prov congés payés gradignan	11 766
Prov congés payés langon	16 322
Prov congés payés cognac	3 524
Personnel - autres charges à payer	10 990
Cs. s/congés payés gradignan	4 799
Cs. s/congés payés langon	5 659
Cs. s/congés payés cognac	1 212
Charges sociales - charges à payer	9 713
Etat - autres charges à payer	351
Taxe d'apprentissage cap	1 685
Formation continue cap	1 487
Tp/cfe/cvae cap	6 070
Total	94 505

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	54		
Locations mobilières d'avance	425		
Charges locatives d'avance	140		
Maintenance, période d'avance	435		
Assurances, période d'avance	5 350		
Publicité d'avance	1 774		
Cotisations tns d'avance	9 092		
Total	17 270		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2018
Chiffre d'affaires ventes	2 145 969
Chiffre d'affaires prestations	690 465
TOTAL	2 836 434

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 9 628 euros

les engagements en matières d'indemnités de fin de carrière n'ont pas fait l'objet de provision dans les comptes.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

GRADICOM
Société à responsabilité limitée
au capital de 11 750 euros
Siège social : 138, Avenue du Général de Gaulle
33170 GRADIGNAN
RCS BORDEAUX 483 721 429

RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 12 MARS 2019

Exercice clos le 30 septembre 2018

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le **30 septembre 2018** et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le **30 septembre 2018**, l'activité de la Société a connu une croissance de plus de 24 points. La société a poursuivi son développement avec l'ouverture d'une troisième agence à COGNAC en date du 2 avril 2018.

Les projections pour le prochain exercice sont bonnes.

Situation financière et principaux investissements de la Société

Un emprunt a été contracté d'un montant de 256 426,00 euros en date du 19 mars 2018 et arrivera à terme en 2025.

Au titre des acquisitions, il a été comptabilisé l'acquisition d'un logiciel pour un montant de 594,00 euros, des mobiles de prêt pour un 3 000,00 euros, du matériel de transport pour un montant de 7 972,74 euros, ainsi que du matériel de bureau pour un montant de 2 071,49 euros.

Au titre des cessions, il a été comptabilisé du matériel de transport pour un montant de 20 000,00 euros, des logiciels pour un montant de 4 071,97 euros, des mobiles de prêt pour un montant de 3 000,00 euros, des

aménagements pour un montant de 14 308,22 euros ainsi que du matériel de bureau pour un montant de 2 502,38 euros.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 septembre 2018, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Pour informations, la quasi-totalité de titres possédés par Monsieur Anthony USSE dans la Société vont être apportés à la Société MANOHU de sorte que cette dernière va devenir l'associé majoritaire de la Société. Ces apports seront réalisés avec un effet rétroactif notamment au plan fiscal au 1^{er} octobre 2018, date d'ouverture de l'exercice en cours.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 836 434,20 euros contre 2 346 225,61 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 20,89 %.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 8 777,94 euros contre 364,79 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 2 008 054,28 euros contre 1 610 107,68 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 24,72 %.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 156 015,33 euros contre 115 008,92 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 35,65 %.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 11 523,20 euros contre 9 945,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 15,87 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 368 283,97 euros contre 332 947,15 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 10,61 %.

Le montant des charges sociales s'élève à 138 822,14 euros contre 137 873,70 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 0,69 %.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 14 187,85 euros contre 18 579,65 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -23,64 %.

Le montant des autres charges s'élève à 5,83 euros contre 41,91 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -86,09 %.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 2 696 892,60 euros contre 2 224 504,01 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 21,24 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 148 319,54 euros contre 122 086,39 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 21,49 %.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 595,78 euros (1 955,12 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 148 915,32 euros contre 124 041,51 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 20,05%.

Après prise en compte :

- ✚ du résultat exceptionnel de 6 439,13 euros contre 1 943,11 euros pour l'exercice précédent,
- ✚ d'un impôt sur les sociétés de 36 170,00 contre 28 893,00 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018 se solde par un bénéfice de 118 644,45 euros contre un bénéfice de 97 091,62 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 22,20 %.

Au 30 septembre 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 665 349,48 euros contre 1 130 089,22 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 47,36%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 118 644,45 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	118 644,45 euros
Au compte « autres réserves »	118 644,45 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 654 742,27 euros.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

- AG hors approbation des comptes du 29/05/2017 :

Montant du dividende 15 000,00 euros

Montant du dividende éligible à l'abattement de 40% = 15 000,00 euros

- AG hors approbation des comptes 27/01/2016 :

Montant du dividende 80 000,00 euros

Montant du dividende éligible à l'abattement de 40% = 80 000,00 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

Il a été réintégré au résultat fiscal des amendes et pénalités pour 27,00 euros, des amortissements excédentaires pour 336,00 euros.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du Code de commerce.

GÉRANCE ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Rémunération de la gérance

Nous vous proposons aussi de bien vouloir statuer sur la rémunération de la gérance.

RÉSOLUTIONS

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Anthony USSE
Gérant



GRADICOM
Société à responsabilité limitée
au capital de 11 750 euros
Siège social : 138, Avenue du Général de Gaulle
33170 GRADIGNAN
RCS BORDEAUX 483 721 429

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 12 MARS 2019

Proposition de la résolution d'affectation
du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 118 644,45 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	118 644,45 euros
Au compte « autres réserves »	118 644,45 euros

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

✚ AG hors approbation des comptes du 29/05/2017 :

- Montant du dividende 15 000,00 euros
- Montant du dividende éligible à l'abattement de 40% = 15 000,00 euros

✚ AG hors approbation des comptes 27/01/2016 :

- Montant du dividende 80 000,00 euros
- Montant du dividende éligible à l'abattement de 40% = 80 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 12 mars 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Anthony USSE
Gérant

